

Trait d'union

MENNECY AUTREMENT

B. P. n° 7 – 91541 Mennecy Cedex

Association loi 1901 – ISSN 1140-9398

ÉDITORIAL

Les électeurs Mennecoïsi ont choisi leur maire à une courte majorité (48 % à Mennecy Ensemble contre 40 % à Mennecy Autrement), et pour la première fois à Mennecy le maire sortant n'est pas passé au premier tour.

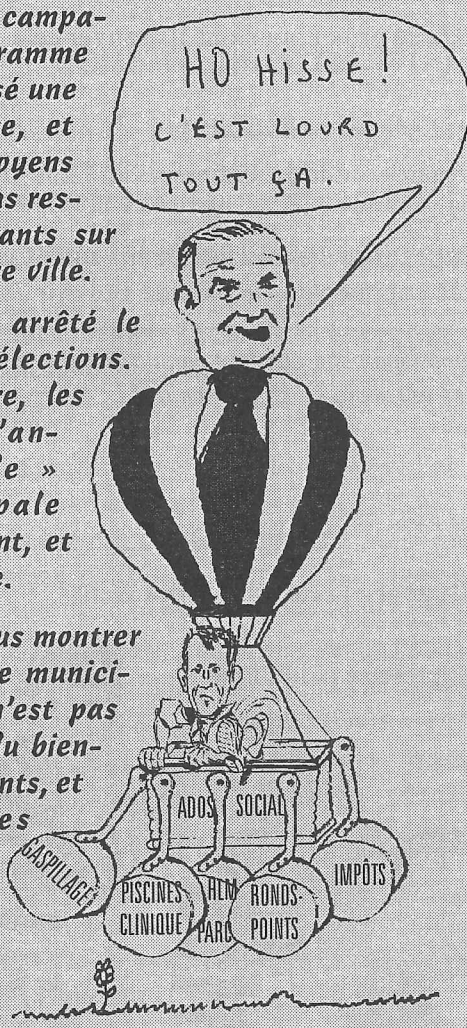
À travers notre campagne et notre programme nous avons proposé une gestion différente, et de nombreux citoyens l'ont compris. Nous resterons donc vigilants sur le devenir de notre ville.

Rien ne s'est arrêté le lendemain des élections. Bien au contraire, les projets de « l'ancienne-nouvelle » équipe municipale sortent dorénavant, et ce n'est pas triste.

Nous allons vous montrer à quel point cette municipalité exagère, n'est pas assez soucieuse du bien-être de ses habitants, et que ses centres d'intérêt se polarisent principalement sur l'immobilier.

J.-C. Guirao

**DUGOIN EST PASSÉ,
MERCİ ROBERT !**



LÉGISLATIVES PARTIELLES :

Pourquoi il ne faut pas s'abstenir les 3 et 10 décembre !

Les 3 et 10 décembre prochains nous allons de nouveau voter pour désigner notre député en remplacement de Xavier Dugoin qui a préféré la sécurité du Sénat.

Sept candidats se présentent à nos suffrages (dont deux du RPR, un FN, un PC, un écologiste et un LO) et parmi eux **Élizabeth Doussain** présentée par les socialistes de l'Essonne et soutenue par de nombreux militants de gauche.

- Traditionnellement, une telle élection partielle est marquée par un fort taux d'abstention... Pourtant c'est une formidable occasion, un peu plus de six mois après l'élection de J. Chirac, de dire ce que nous pensons réellement de la politique menée par le gouvernement !
- En mars 1993 on a assisté dans notre circonscription à un **second tour RPR-Front national** laissant en marge du débat les 40 % d'électeurs ayant voté au premier tour pour la gauche ou les écologistes. Comme nous le répétons souvent, le vote Front national n'est pas un vote banal, il risque de légitimer l'intolérance et d'autres valeurs antirépublicaines répandues par ce parti qui n'a que de fausses solutions menant à l'impasse.

Malgré la lassitude que vous pouvez éprouver après deux ans d'élections à répétition, ce nouveau scrutin vous donne l'occasion d'exprimer votre déception au gouvernement, d'amorcer le rééquilibrage de l'Assemblée nationale et de réaffirmer votre attachement aux valeurs républicaines. Il faut se déplacer nombreux pour voter les 3 et 10 décembre.

Vous connaissez notre candidate **Élizabeth Doussain** pour le sérieux de ses propositions, sa disponibilité et sa volonté d'agir pour tous en se consacrant à un seul mandat. Vous pouvez lui faire confiance.

**Les 3 et 10 décembre en votant
pour Élizabeth Doussain
il est possible de dire simultanément**

**NON AU SYSTÈME DUGOIN
ET NON À L'EXTRÊME DROITE,**

**...mais certainement pas
en restant chez soi !**

QUAND LE BÂTIMENT VA... ?

■ Prochainement 81 nouveaux logements HLM verront le jour dans le quartier de la Jeannotte.

Coincés entre la RN 191, des bâtiments industriels, un lotissement pavillonnaire, des immeubles de la Jeannotte... le tout avec sortie sur un rond-point, **est-ce bien judicieux ?**

Concentrer dans un même quartier l'habitat dit social, fut-il de qualité, **est-ce bien raisonnable ?**

Ne pas sérieusement explorer toutes les possibilités limitant les concentrations urbaines et favorisant la mixité sociale et le mélange des générations, **est-ce bien responsable ?**

■ Prochainement 25 nouveaux appartements rue de la Sablière (eh oui ! encore elle).

Même genre de bâtiments qu'à l'ancienne poste, même « défi » urbanistique, (même permis de construire ?).

Étrange discours de la municipalité sur la non-densification du centre-ville... pendant que le maire-adjoint chargé de l'urbanisme vend son propre terrain à des promoteurs pour y bâtir des immeubles !

■ Prochainement 80 nouveaux logements dans le parc du Bel-Air ?

Ce parc aux arbres centenaires est depuis très longtemps l'objet de convoitises immobilières. Cette fois sera-t-elle la bonne ? C'est à craindre, le groupe bancaire propriétaire du terrain semblant bien décidé à aller jusqu'au bout.

Les riverains et les associations qui se battent contre ce projet pourront-ils sauver ce « poumon vert » du centre-ville ?

■ Prochainement une maison de retraite médicalisée dans le marais ?

Un permis de construire a en effet été déposé en mairie pour un bâtiment de 4 250 m², situé sur la route de Paris entre le passage à niveau et le lavoir.

Une maison de retraite, pourquoi pas ! mais les autorisations d'ouverture de lits seront-elles accordées, ou cela cache-t-il encore une opération immobilière comme dans le parc de Bel-Air ?

« Sur cet important dossier de l'urbanisme et de l'aménagement, qui peut parfois prêter à la polémique ou à la désinformation, la position de la municipalité est claire et sans ambiguïté :

« Non-densifier le centre-ville ;

« Limiter l'horizon 2015 à 15 000 habitants ;

« Préserver et protéger les espaces agricoles et verts. »

Qui est l'auteur de ces quelques phrases ? Xavier Dugoin à la cérémonie des vœux du maire le 21 janvier 1995.

Vœux pieux à l'évidence... et qui peuvent en effet prêter à polémique :

❖ Non-densification du centre-ville ?

Comme les rues de la Sablière, de la Croix-Boissée ou de la Fontaine.

❖ Limiter l'horizon 2015 à 15 000 habitants ?

Mais avec tous les nouveaux dépôts de permis de construire, nous y sommes déjà !

❖ Préserver et protéger les espaces agricoles et verts ?

Comme dans le parc du Bel-Air ou le long des étangs ? (maison de retraite, clos des Anglais).



C. R.

L'AMNÉSIE DES QUATRE
Où sont passées les belles promesses des élections ?

Trait d'union

HISTOIRE DE RONDS-POINTS !

Quand on demande à Xavier Dugoin pourquoi les ronds-points de la route de Chevannes ou de la déviation sont moins bien entretenus que les autres, il répond que c'est la faute à la DDE qui est responsable de ces voies départementales ! M. Dugoin n'aurait-il donc plus de pouvoir en tant que président du conseil général ?

J.-P. R.

MENNECY ÉTABLIT UN NOUVEAU RECORD DE FRANCE !

Eh oui, c'est fait ! Depuis le 24 septembre dernier notre commune peut s'enorgueillir de compter dans ses rangs deux sénateurs. En deuxième position sur la liste RPR, bien calé derrière Jean-Jacques Robert chargé de lui tracer la route, notre maire est en effet parvenu à se faire élire à la haute assemblée. Il est vrai qu'il vaut mieux tenir un poste jusqu'en 2004 (neuf ans, c'est la durée du mandat des sénateurs) que remettre en jeu celui de député en 1998, avec les risques que cela peut comporter (en première ligne).

Deux sénateurs à Mennecy, record battu : un sénateur pour 7 000 habitants contre un pour 178 000 au plan national !

Mais rassurez-vous, il y a une contrepartie ! Il va nous falloir retourner aux urnes, car notre maire a dû démissionner de son mandat de député (il y a heureusement des limites au cumul des mandats !).

Pourquoi ne pas en profiter pour exprimer votre désaccord avec le « système Dugoin ».

SCHÉMA DIRECTEUR DU VAL D'ESSONNE ET POS

Le schéma directeur du Val d'Essonne, en élaboration depuis quatre ans, a été arrêté le 6 juin dernier lors de l'assemblée générale du SIEP regroupant les douze communes du canton plus celle d'Itteville. La majorité municipale a émis un avis favorable. Une enquête publique sera prochainement ouverte.

L'analyse des différents schémas directeurs montre qu'il est prévu, d'ici 2015, une augmentation de la population de :

- ❖ 11 % pour la région Île-de-France dans son ensemble ;
- ❖ 22 % pour le département de l'Essonne ;
- ❖ 58 % pour la commune de Mennecy.

De plus les communes de Mennecy, d'Ormo y et du Coudray-Montceaux auront à constituer un pôle placé dans l'influence d'Évry et de Corbeil pour constituer une seule et même agglomération urbaine.

Le schéma ne tient pas compte semble-t-il de certaines réalités de terrain, notamment des verrous de trafic que sont la gare

de Mennecy et les passages à niveau d'Ormo y. L'augmentation du trafic automobile, à peu près proportionnelle à l'augmentation de la population, aura bien du mal à s'écouler dans ces goulots d'étranglement sans modification radicale des infrastructures. Et on voit mal comment on pourrait éviter l'asphyxie des centres villes de

Mennecy et d'Ormo y, notamment.

En parallèle, le plan d'occupation des sols (POS) de Mennecy est toujours en révision. Il devra être mis en conformité avec le schéma directeur précité et fera, lui aussi, l'objet d'une enquête publique.

Si vous avez des remarques à faire, si vous n'êtes pas d'accord avec le développement prévu pour Mennecy dans ces deux documents et qui engage notre avenir et celui de nos enfants, il est indispensable de le faire savoir en temps utile au moment des enquêtes publiques. Après il sera trop tard. Alors soyez vigilants !

J.-P. R.

La campagne des municipales nous a conduit à intensifier la parution de notre journal, d'où un surcroît de charges pour notre association, aussi nous faisons appel à vous. Si le principe de la parution régulière d'une information d'opposition vous semble nécessaire à l'équilibre de la vie de la commune, vous pouvez nous soutenir en envoyant vos dons à

Trait d'union B. P. 7 91541 Mennecy Cedex.

Si vous voulez voir traiter certains sujets, si vous avez des choses à faire savoir à propos de la vie dans la commune, écrivez-nous à l'adresse ci-dessus.

HUMEUR

Ordures + 56,58 %

Bien sûr il y a un problème de volume de déchets, de recyclage, mais plus on nous demande de trier, plus nous payons. Je dis STOP. Il faut voir le problème au niveau national et non au niveau départemental. Les élus responsables sont peut-être trop sollicités par certaines sociétés qui voient en ce domaine un pactole un peu trop facile, et nous ne disons rien...

Rappelez-vous, il y a quelques mois, les médias dénonçaient l'inégalité des Français devant le prix de l'eau de 2 F à 20 F soit 10 fois plus suivant notre lieu de résidence. Or, je n'entends rien sur le prix des ordures: 1 500 F environ sur Mennecy et 15 F environ dans un village à 100 km de chez nous pour le même volume de déchets pour un couple et 2 enfants. Car cette taxe est calculée sur la valeur locative et non sur le volume de déchets produits. Cela fait plus de 100 fois le prix, et je suis sûr que si l'on veut encore chercher, l'écart peut être encore plus grand ailleurs. Où sont les médias ? Et nos politiques ?

❖ Pourquoi n'y a-t-il toujours rien sur notre zone d'activité de la Butte-Montvrain ?

❖ Pourquoi notre maire dit : « Halte à la densification du centre-ville ? » et signe des permis de construire à qui mieux-mieux en même temps, n'y a-t-il pas contradiction ?

❖ Où sera le parking en centre-ville promis par notre maire ?

❖ Il a fallu deux ans à la municipalité pour réparer les feux tricolores de la piste cyclable de la RN 191 notre maire est pourtant très rapide pour signer des permis de construire...

A. G.

CENTRE DE TRAITEMENT DES ORDURES DE VERT-LE-GRAND

Comme promis dans les précédents numéros, Trait d'union continue à essayer de vous éclairer sur l'avancement de ce projet.

Le Centre de traitement des ordures ménagères de Vert-le-Grand va enfin bientôt voir le jour ! Le conseil général a finalement accordé sa garantie à l'emprunt de 450 millions de francs que la Sémardel doit contracter pour sa construction. Malgré quelques réticences, le préfet de l'Essonne, qui jugeait abusives certaines clauses de cette garantie d'emprunt, a, en fin de compte, renoncé à son recours devant le tribunal administratif.

D'ici moins de trois ans l'usine devrait donc être opérationnelle et traiter 200 000 tonnes de déchets ménagers par an

provenant de plus de 100 communes de l'Essonne.

L'augmentation de 56 % de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que vous voyez apparaître cette année sur vos impôts locaux devrait donc servir à quelque chose*.

Car il y a urgence effective. La première tranche de 16 ha de la décharge de Brazeux a été saturée en 1993. Restait alors une tranche de 4 ha dont seul 1,4 ha a été autorisé à l'exploitation. L'exploitation des 2,6 ha restants ne sera autorisée que si la construction de l'usine d'incinération démarre. Il s'agit dans les faits d'une mesure destinée à faire pression sur les élus pour s'engager dans la voie du traitement ultime des déchets, tel que prévu dans la loi. Or le centre d'enfouissement actuel est saturé. Un retard de démar-

rage de la construction de l'usine aurait conduit à fermer la décharge de Brazeux et à rechercher un autre site d'enfouissement déjà existant (il est bien entendu exclu d'en créer un nouveau), forcément plus éloigné. Le surcoût de la collecte aurait été de plus de 100 F la tonne dès cette année.

Après plus de dix ans de tergiversations on va peut-être enfin arriver au bout du projet. Mais il reste encore beaucoup de points obscurs dans la passation des contrats sur lesquels la lumière doit être faite. La chambre régionale des comptes a demandé au procureur de la République d'ouvrir une enquête qui, à notre connaissance, est toujours en cours. Car malgré tout l'urgence n'excuse pas tout !

J.-P. R.

* Au fait, pourquoi la taxe relative aux ordures ménagères augmente-t-elle ? En fait pour deux raisons principales :
- le coût du tri sélectif déjà mis en place à Mennecy n'est pas encore compensé par les revenus attendus du recyclage de ces déchets ;
- il faut bien commencer à financer la construction de l'usine qui doit démarrer cette année.

LA PETITE MAISON PRÈS DU CIMETIÈRE

Où est passée Madeleine C..., figure bien connue des anciens Menneçois ? C'est la question que bon nombre d'entre eux se sont posée début juillet.

À cette date, le maire et l'un de ses adjoints, médecin, ont signé une demande « soi-disant provisoire » d'internement à l'hôpital psychiatrique d'Étampes.

Pour ne pas la « choquer », on lui fait croire qu'elle va voir l'assistante sociale de La Ferté-Alais. En réalité, elle est hospitalisée à Étampes, sans son consentement bien sûr. Pour preuve, elle a laissé toutes ses affaires, son dîner sur le feu, et surtout son chat.

Ceux qui la connaissent, savent qu'elle est malade nerveusement, mais qu'elle est loin d'être « folle » et surtout qu'elle n'est pas dangereuse.

Deux jours après son départ, sa maison est entièrement vidée, et ses vêtements ont disparu depuis.

En compagnie de malades mentaux, « bourrée » de calmants, son état s'est peu à peu dégradé, fin août elle ne peut plus se lever et son corps est recouvert d'escarres.

Outrée de cette hospitalisation abusive et de l'état de santé de Mlle C..., une amie l'a aidée à quitter l'hôpital pour une maison de retraite à Ris-Orangis, où elle n'a pu rester que huit jours. L'état préoccupant dans lequel elle se trouvait a nécessité un séjour en clinique chirurgicale. Depuis son rétablissement elle a été admise dans une maison de retraite.

Il est vrai qu'elle occupait un logement sans confort à la limite de l'insalubrité (appartenant à la mairie), et que du fait de l'isolement et de l'insécurité dans lesquels elle se trouvait (plusieurs tentatives de vol), il fallait trouver une solution... mais pourquoi la faire passer pour « folle » et l'interner « arbitrairement » dans un hôpital psychiatrique ?

De plus, une question se pose, peut-on être juge et partie ? Sur un plan moral, peut-on porter simultanément les casquettes de médecin et de maire-adjoint pour ce genre d'opération ?

H. R.



MENNECY ► Son taux est passé de 17,83 % à 19,07 % en un an !

Les artisans digèrent mal la taxe professionnelle

« Je travaille trois mois par an pour la mairie, ils prélèvent 23 % de mon bénéfice ! »

Patron de Mennecy Pneus, Pierre Gibeaud digère mal le montant de sa taxe professionnelle. Avec plus de 70 000 francs à déboursier cette année, cet artisan estime que la commune a dépassé le seuil du tolérable et qu'elle fait reposer sur les entrepreneurs le poids d'équipements sociaux trop luxueux. « On a déjà trois stades, une piscine, on est suréquipé et c'est nous qui payons. Conséquence : certains chefs d'entreprise s'en vont, d'autres renoncent à s'installer. » Analyse partagée par le président de l'Union des commerçants. Pour Louis Lemesle, la commune de Xavier Dugouin cumule le double handicap d'une taxe d'habitation élevée et d'un impôt professionnel dissuasif. « D'où la fuite des entreprises dans les communes limi-

trophes, comme Ormoy. Et l'échec de la zone d'activités de Montvrain. En quatre ans, pas la moindre installation ! »

Il y a quelques années, les industriels avaient protesté contre l'augmentation des impôts. « Ça n'a servi à rien. La taxe professionnelle a augmenté de 40 % cette année », déplore le commerçant. A la mairie, on se borne à indiquer le taux pratiqué : 17,83 % en 1994, 19,07 % en 1995. « Le fait que la Zac de Montvrain soit vide n'a rien à voir avec la taxe professionnelle. C'est dû à un retard dans la commercialisation du site », assure le service comptabilité.

Anciennement installée à Mennecy, la Société de construction européenne de tuyauterie (SCEI) a déménagé à Ormoy. « La taxe professionnelle n'a pas été déterminante dans notre choix mais il est

certain que c'est un argument qui compte », souligne sa responsable. Chez le plus gros employeur de Mennecy, les papeteries Lecours-nais, 95 salariés, on note simplement que « 2 millions de francs par an de taxe professionnelle, c'est très lourd ». Mennecy fait-il le maximum pour préserver son tissu industriel et artisanal ? Patrick Cougnaud se pose la question. Ce fabricant de modules légers — type baraquas de chantier — va déménager à Saint-Michel-sur-Orge avec ses 30 emplois. « Le taux y est un peu moins élevé et nous y avons trouvé un terrain pour nous développer. A Mennecy, ça n'a pas été possible. » L'entreprise Cougnaud pense doubler son personnel dans les trois ans à venir. Soixante-dix emplois qui feront les beaux jours d'une autre commune.

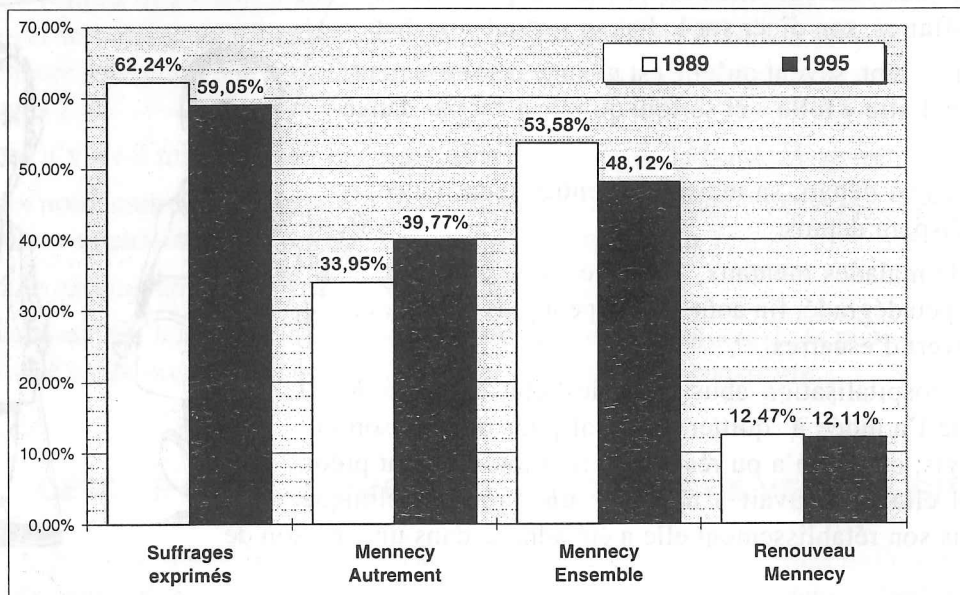
Le Parisien,
28 septembre 1995

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Nous remercions les 1 973 électeurs qui nous ont fait confiance, soit 39,77 % des votes exprimés.

	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	<i>Mennecy Autrement</i>	Mennecy Ensemble	Renouveau Mennecy
1989	7 410	4 612	176	4 436	1 506	2 377	553
1995	8 401	5 099	138	4 961	1 973	2 387	601

Ce qui représente une augmentation de 5,82 % pour *Mennecy Autrement* et une diminution de 5,46 % pour la liste *Mennecy Ensemble*.



Nous vous rappelons les noms des membres de la liste *Mennecy Autrement* élus le 18 juin 1995

Élizabeth Doussain
Jean-Marie Bonneau

Claude Rouméjon
Gilles Éveillard

Gilberte Martin
Josiane Guillot

Répartition de nos élus au sein des commissions municipales

- ✧ *Commission des finances, du développement et du tourisme* : 17 membres dont Élizabéth Doussain et Gilles Éveillard.
- ✧ *Commission des affaires sociales, de l'emploi et de la solidarité* : 10 membres dont Claude Rouméjon et Gilberte Martin.
- ✧ *Commission des travaux, de l'urbanisme, des ordures ménagères et des transports* : 10 membres dont Claude Rouméjon et Jean-Marie Bonneau.
- ✧ *Commission culturelle et bibliothèque* : 10 membres dont Josiane Guillot et Jean-Marie Bonneau.
- ✧ *Commission jeunesse et sports* : 10 membres dont Élizabéth Doussain et Gilles Éveillard.
- ✧ *Commission de l'enseignement* : 10 membres dont Josiane Guillot et Gilberte Martin.
- ✧ *Commission CCAS* :
Parité municipale : le maire + 5 élus dont Gilberte Martin et 5 personnalités extérieures représentant des organismes qualifiés.
- ✧ *Caisse des écoles* :
le maire + 5 élus dont Josiane Guillot.
- ✧ *Et nous gardons la meilleure pour la fin, la commission des appels d'offres* :
le maire + 5 élus + 5 suppléants. (Élizabéth Doussain en tant que suppléant*).

* Un suppléant n'est jamais convoqué en commission !